

SCRIPTA

Numéro Scripta : 6296

Auteur(s) : Goscelin de Muids [particulier]

Bénéficiaire(s) : Les Préaux, Saint-Pierre de Préaux (abbaye)

Genre d'acte : charte

Authenticité : non suspect

Datation : [1200-1227]

Action juridique : donation

Langue du texte : latin

Analyse

Goscelin de Muids fait savoir qu'il a concédé à l'abbaye Saint-Pierre de Préaux en pure aumône, pour le repos des âmes de son père, de sa mère et de ses ancêtres, la dîme de tout son fief.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Rouet Dominique, *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, Paris, Éditions du CTHS (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, section d'Histoire et de Philologie des civilisations médiévales ; série in-8°, 34), 2005, n° B194, p. 426-427.

Indications

Delisle Léopold, Passy Louis, *Mémoires et notes de M. Auguste Le Prévost pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, Évreux, Hérissey, 1862-1869, 3 vol., t. 2, p. 114.

Dissertation critique

Datation proposée par D. Rouet.

Texte établi d'après a

Universis sancte matris Ecclesie filiis presentes litteras inspecturis, Goscelinus de Moiaz, salutem in Domino. Noverit universitas vestra me concessisse et confirmasse pro animabus patris et matris mee et antecessorum meorum ecclesie Sancti Petri de Pratellis et monachis ibidem Deo servientibus decimam tocius feodi mei integre, libere et quiete in puram et perpetuam elemosinam possidendam et habendam. Et, ut ista concessio rata et inconcussa permaneat, hoc presens scriptum sigilli mei munimine roboravi.